

# Urbanisation et ségrégation spatiale à Bamako, 1998-2009

Sandrine MESPLE-SOMPS

Anne-Sophie ROBILLIARD

Assa DOUMBIA GAKOU

Bamako est de loin le principal pôle urbain du Mali. Sa population a quasiment doublé entre 1998 et 2009, en passant de 1 million d'habitants à 1,8 million, et plus d'un tiers de ses habitants sont des migrants.<sup>324,325</sup> Dans la mesure où l'attractivité de la capitale s'accompagne aussi d'une extension des villes et des localités adjacentes, la croissance propre de la ville ne permet toutefois pas de prendre entièrement la mesure de la dynamique urbaine de Bamako. En mobilisant les données géo-localisées et exhaustives des recensements généraux de la population et de l'habitat de 1998 et 2009, nous avons mis en œuvre une méthode permettant de définir les contours de l'agglomération urbaine de Bamako.

L'objectif de ce chapitre est alors de faire le point sur l'évolution démographique et économique de l'ensemble de l'agglomération de Bamako et d'examiner la répartition de la population en son sein. Nous étudions en détail où sont localisés ses habitants pour notamment caractériser le degré de ségrégation spatiale dans la capitale. Cette question est importante à la fois d'un simple point de vue descriptif (révéler quelques éléments statistiques sur la cohésion sociale et économique de la ville), mais aussi d'un point de vue plus analytique dans la mesure où la ségrégation spatiale pourrait conditionner l'insertion de certaines sous-populations, par exemple les migrants, et notamment leur accès à l'emploi. En effet, il a été montré, dans des situations différentes du contexte malien, que les caractéristiques du voisinage, qu'elles soient « sociales » (réseaux), ou « géographiques » (infrastructures), peuvent influencer sur les trajectoires des individus, qu'il s'agisse

---

<sup>324</sup>Sources : recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH, 1998, 2009).

<sup>325</sup>Les migrants vers Bamako dans ce chapitre sont définis comme des personnes qui y résident mais qui n'y sont pas nées.

d'insertion professionnelle, de niveau de vie, d'accumulation de capital humain ou de comportement criminel<sup>326</sup>.

Or, comme l'a souligné Bertrand (2011), rares sont les travaux de ce genre portant sur les métropoles africaines et d'Afrique de l'Ouest en particulier. Par ailleurs, les travaux existants s'intéressent soit aux enjeux d'aménagement urbain que pose l'expansion forte de ces villes et aux politiques publiques urbaines (par exemple voir Farvacque *et al.*, 2007 et Morin et Séguin, 1997 dans le cas de Bamako), soit à la question de l'accès au logement et des mobilités résidentielles intra-métropole (cf. Lessault et Imbert, 2013 dans le cas de Dakar, Boyer, 2010 concernant Ouagadougou, et Bertrand, 2011 pour une étude de Bamako et d'Accra). A notre connaissance, il n'existe pas, pour l'Afrique sub-saharienne, de travaux qui mobilisent des données statistiques permettant d'étudier la ségrégation socio-économique dans les villes, comme il y en a pour de nombreuses métropoles européennes ou américaines.

### **L'agglomération de Bamako, définition**

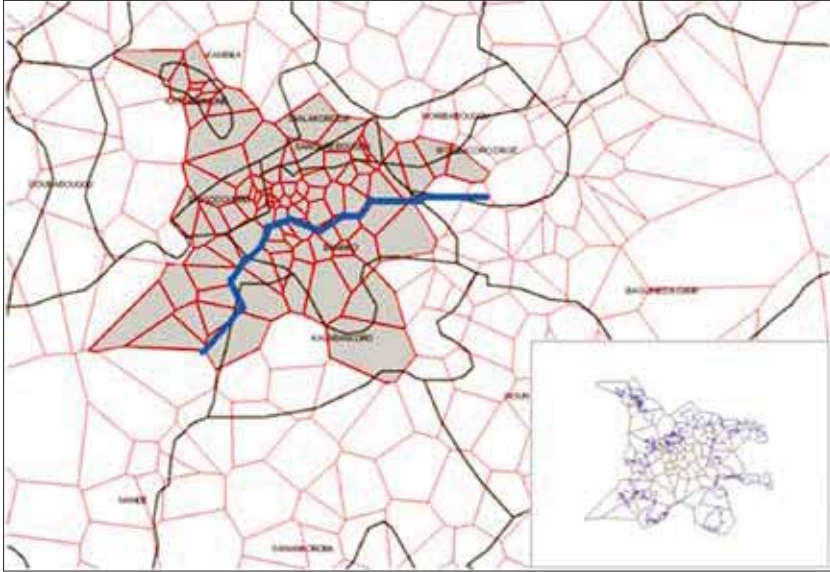
Afin d'identifier les contours de l'agglomération de Bamako nous avons procédé comme dans le chapitre précédent<sup>327</sup>. L'agglomération de Bamako contient alors 92 quartiers regroupant 2,1 million d'habitants, alors que la limite administrative de Bamako est composée de 63 quartiers regroupant seulement 1,8 million d'habitants (cf. carte 1)<sup>328</sup>.

<sup>326</sup>Pour une revue très complète de la littérature économique, voir Topa et Zenou (2014) et pour une revue pluridisciplinaire voir Cary et Fol (2012).

<sup>327</sup>Pour le détail de la méthode adoptée, le lecteur pourra donc s'y référer.

<sup>328</sup>Les communes adjacentes qui ont rejoint l'agglomération de Bamako partiellement ou dans leur intégralité sont : Kati au Nord-Est (10 quartiers sur les 15 qui constituent la commune), au Nord Dialakorodji (1 quartier sur les 2) et Sangarebougou (dans son intégralité), au Nord-Ouest Moribabougou (2 quartiers sur 3) et N'Gabacoro (2 quartiers sur 7), au Sud-Ouest Kalabancoro (4 quartiers sur 11) et Mandé (6 quartiers sur 24), et enfin à l'Ouest Dogodouman (dans son intégralité).

Carte 1 – Quartiers et communes de l'agglomération de Bamako, 2009



*Lecture* : en rouge et en traits fins sont indiquées les limites de chacun des quartiers (cf. chapitre précédent pour la description de la méthodologie employée), en grisé les limites de l'agglomération de Bamako, en noir les contours administratifs des communes et en bleu le fleuve. Dans le coin droit figure une carte superposant le contour de l'agglomération telle que nous l'avons définie avec celui de la surface habitée identifiée à partir des photos satellitaires disponibles sur Google-Earth. On observe une assez bonne concordance des deux frontières à l'exception de la zone autour de Kati, de la pointe Sud-Est de la commune VI et d'une pointe à l'Ouest. Cela tient à la non-prise en compte de la topographie dans le calcul des limites des quartiers.

Source : RGPH, 2009 INSTAT, calcul et représentation des auteurs et Mesplé-Somps et al., (2014).

Dans une première section, les caractéristiques socioéconomiques de la population de l'agglomération sont étudiées. Plus particulièrement, sont comparées les caractéristiques moyennes des migrants avec celles des natifs. Ensuite, nous y décrivons les différences observées entre les quartiers, que ce soit en termes d'accueil des migrants ou de leurs taux d'emploi et d'accès aux infrastructures publiques. En seconde section, nous examinons la ségrégation spatiale au sein de l'agglomération en fonction de l'origine régionale des migrants, de leurs langues maternelles ou de leurs niveaux d'éducation.

## Natifs et migrants à Bamako, des caractéristiques distinctes

Même si l'expansion démographique des métropoles africaines provient dans une moindre proportion que par le passé des migrations internes, comparativement au croît démographique naturel de leurs habitants (cf. Bocquier et Traoré, 2000, Potts, 2009), caractériser les différences socio-économiques des migrants relativement aux natifs reste une question intéressante.

Les migrants sont ici définis comme des personnes qui résident dans une région mais qui sont nées dans une autre région du Mali<sup>329</sup>. La population migrante de l'agglomération de Bamako est alors constituée des personnes qui vivent dans cette zone mais qui sont nées soit dans les autres régions du Mali, soit à l'étranger. A noter que les recensements maliens de la population ne permettent pas de savoir si les migrants proviennent du milieu rural ou urbain. En effet, il leur est seulement demandé leur cercle ou leur région de naissance<sup>330</sup>. Les autres résidents de l'agglomération de Bamako sont donc des natifs.

L'agglomération de Bamako accueille 61 % des migrants internes du Mali et 47,7 % des étrangers résidant au Mali. 37,7 % des Bamakois sont alors des migrants. Leur part dans la population totale est en légère augmentation puisqu'elle était à 34,0% en 1998. La proportion des migrants s'élève même à 53,4 % pour les personnes d'âge compris entre 25 et 49 ans et à 65,9 % pour la catégorie des 50 ans et plus (cf. tableau 2). 18,5 % des Bamakois sont des Maliens qui sont arrivés dans la ville il y a moins de 10 ans dont 12,4 % (les deux tiers !) il y a moins de 5 ans.

Sur les 823 508 migrants, 20,5 % viennent de la région de Ségou, 16,3 % de la région Koulikoro, 15,4 % de la région de Sikasso, 13,0 % de Kayes, 11,5 % de Mopti et 5,8 % du Nord et 17,5 % de l'étranger. Cette

<sup>329</sup>Cette définition correspond à la notion de « migration durée de vie » de l'INSTAT (cf. Cisse et Doumbia, 2013).

<sup>330</sup>En conséquence, et du fait que l'agglomération de Bamako englobe une partie des localités adjacentes de la région de Koulikoro, un certain nombre des personnes identifiées comme migrantes en provenance de Koulikoro et résidant dans Bamako sont en fait des natifs ou des personnes qui se sont déplacés au sein de l'agglomération. Cela ne concerne toutefois qu'une faible proportion.

hiérarchie des régions de provenance des migrants est relativement proche du poids relatif de chacune des régions dans la population malienne, exception faite de la région de Mopti et de celles du Nord qui sont moins pourvoyeuses de migrants que les autres, dans la mesure où leurs taux de migrants sont inférieurs à leur part dans la population malienne (hors Bamako) qui sont respectivement égales à 16,5 % et 10 %. Par ailleurs, exception faite d'une augmentation de la part de ceux qui sont nés à l'étranger et d'une baisse de la proportion des personnes originaires de la région de Kayes et des trois régions du Nord, la distribution des migrants de Bamako selon leur région d'origine est restée relativement stable depuis 1998 (cf. tableau 1).

Tableau 1 – Origine régionale des migrants à Bamako, 1998, 2009 (en %).

	1998	2009
Etranger	13,5	17,5
Kayes	15,2	13,0
Koulikoro	17,3	16,3
Sikasso	14,0	15,4
Ségou	21,0	20,5
Mopti	11,1	11,5
Nord <sup>(1)</sup>	7,9	5,8
Total	100,0	100,0

(1) Cette ligne regroupe les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Comparativement aux autres résidents de Bamako, les migrants sont plus âgés. Leur âge moyen est de 30 ans contre seulement 17 ans pour les natifs. C'est ainsi que les trois-quarts des natifs de Bamako hommes ou femmes ont moins de 25 ans contre seulement 40,1 % des migrants hommes et 52,9 % des migrants femmes. En comparaison avec 1998 on observe toutefois un rajeunissement des migrants (cf. tableau 2). En outre, le pourcentage de personnes mariées est beaucoup plus élevé chez les migrants que chez les natifs (par exemple 65,4% des migrants de 25 à 49 ans sont mariés contre 54,0% des natifs de même âge) et le nombre moyen d'enfants par femmes de 25 à 49 ans est plus élevé chez les migrantes (3,4 contre 2,9) (cf. tableau 2).

Par ailleurs, on constate que les migrants de 25 à 49 ans sont nettement moins éduqués que les natifs, malgré une augmentation générale des niveaux d'éducation depuis 1998. C'est ainsi qu'en 2009, 47 % des migrants de sexe masculin sont sans éducation contre 28,5 % des natifs et c'est aussi le cas de 60,7 % des femmes migrantes contre 40,5 % des natives. Ces écarts d'éducation sont aussi manifestes concernant les niveaux primaire et secondaire ou technique. En revanche, la part des migrants qui ont atteint le niveau supérieur d'études est légèrement plus grande que celle des natifs, ce qui n'est pas le cas pour les femmes migrantes (cf. tableau 2).

Les taux d'emploi différent selon le statut migratoire et le sexe. Alors que le taux d'emploi des hommes migrants est supérieur à celui des natifs, il est inférieur chez les femmes migrantes comparativement à celui des natives et ce, quelle que soit l'année considérée. Ainsi, en 2009, les migrants hommes sont 88,6% à travailler contre 84,7% des natifs tandis que les migrantes femmes sont seulement 34,6% à travailler contre 40,2% des femmes natives (cf. tableau 2). Les caractéristiques sociodémographiques de ces différentes populations peuvent apporter quelques éléments plausibles à l'explication de ces écarts. Les migrants étant plus âgés et ayant une charge familiale plus importante que les natifs, ils sont probablement plus contraints à accepter un emploi même si ce dernier n'est pas à la hauteur de leurs espérances (en d'autres termes, les migrants auraient un salaire de réserve plus faible que les natifs). Le fait que les migrants aient un taux d'emploi supérieur aux natifs a déjà été observé dans la plupart des capitales d'Afrique de l'Ouest (Beauchemin & Bocquier, 2004). Concernant les femmes, au contraire, le fait d'avoir plus d'enfants que les natives, leur plus faible niveau d'éducation ainsi que de leur âge plus élevé expliquent une plus faible insertion sur le marché du travail. Pourtant, alors que le taux d'emploi des hommes migrants est resté quasiment stable en moyenne, celui des femmes migrantes, partant d'un niveau très faible, a augmenté de 10 points de pourcentage en 10 ans, (tout en restant encore inférieur de 6 points à celui des natives)<sup>331</sup>. Cette augmentation va de pair avec celle de leur niveau d'éducation.

---

<sup>331</sup> Par rapport à d'autres capitales d'Afrique de l'Ouest francophone, le taux d'emploi des femmes à Bamako apparaît intermédiaire d'après les données du projet PARSTAT : plus faible que celui des capitales du Golfe de Guinée (Lomé, Cotonou, Abidjan), plus élevé que celui de Dakar et Niamey (voir Nordman, Robilliard et Roubaud, 2011).

Tant les niveaux d'emploi que leurs évolutions diffèrent selon la région d'origine des migrants (cf. graphique 1). Cette variabilité est plus forte pour les femmes que pour les hommes. Par exemple, on constate que les migrants (hommes ou femmes) en provenance de la région de Kayes ont des taux d'emplois inférieurs à ceux des autres migrants et que les taux d'emploi des femmes migrantes des régions de Sikasso et Ségou ont plus progressé que ceux des autres migrantes. Autant il ne semble pas y avoir de différence sensible dans le taux d'emploi des hommes en fonction de leur langue maternelle (graphique 2), autant pour les femmes de grands écarts apparaissent. C'est ainsi que les femmes dont la langue maternelle est le *maraka* ou le *soninké* ont un taux d'emploi inférieur de moitié à celui des femmes dont la langue maternelle est le *bambara* ou le *malinké* ou des femmes étrangères d'origine africaine. Outre le fait que parler le *bambara*, langue vernaculaire, doit faciliter l'accès à l'emploi, ces différences peuvent provenir de multiples facteurs, dont les référents communautaires sur le rôle de la femme au sein de la famille, et l'environnement social et économique du lieu de résidence des individus, plus ou moins à même d'influer sur leurs trajectoires professionnelles. Il peut s'agir à la fois de l'accessibilité des lieux de travail, de l'accès à l'information, de l'intensité des réseaux sociaux, des effets d'imitation des comportements, etc.

Tableau 2 – Caractéristiques socio-économiques des habitants de l'agglomération de Bamako, 1998, 2009.

	1998		2009	
	Migrants <sup>(1)</sup>	Natifs	Migrants <sup>(1)</sup>	Natifs
Effectif	386 830	750 461	823 508	1 360 809
(en % de la pop. totale)	34,0	66,0	37,7	62,3
% femmes	49,8	49,4	50,4	49,6
<b>Structure par âge (en %)</b>				
<b>Hommes</b>				
[0 – 25]	35,5	73,7	40,1	74,5
[25 – 50]	48,0	21,2	44,7	21,4
50 et plus	16,5	4,9	15,2	4,1
<b>Femmes</b>				
[0 – 25]	46,9	74,5	52,9	75,7
[25 – 50]	39,9	20,3	35,5	20,2
50 et plus	13,2	5,2	11,6	4,1

	1998		2009	
	Migrants <sup>(1)</sup>	Natifs	Migrants <sup>(1)</sup>	Natifs
<b>Statut matrimonial des 25 – 49 ans (en %)</b>				
Hommes				
Célibataire	30,8	50,0	29,9	39,4
Marié	67,0	47,6	65,4	54,0
Autre <sup>(2)</sup>	2,2	2,4	4,8	6,6
Femmes				
Célibataire	10,3	23,0	11,3	19,7
Marié	83,7	70,9	81,1	71,4
Autre <sup>(2)</sup>	6,0	6,2	7,5	8,9
Nombre moyen d'enfants (femmes de 25 à 49 ans)	4,2	3,4	3,4	2,9
<b>Niveau d'éducation des 25 – 49 ans (en %)</b>				
Hommes				
Sans éducation	52,2	35,9	47,0	28,5
Primaire	13,9	23,5	25,2	38,2
Secondaire ou technique	24,2	33,6	13,0	19,3
Supérieur	9,7	7,0	14,8	14,0
Femmes				
Sans éducation	67,0	50,1	60,7	40,5
Primaire	13,4	22,4	24,4	37,2
Secondaire ou technique	16,9	24,9	9,3	15,4
Supérieur	2,7	2,6	5,6	6,9
<b>Bambara comme langue maternelle des 25 – 49 ans (en %)</b>				
Hommes	60,9	85,3	57,4	82,2
Femmes	64,7	86,3	60,9	85,3
<b>Taux d'emploi des 25 – 49 ans</b>				
Hommes	86,6	78,4	88,6	84,7
Femmes	24,1	27,3	34,6	40,2

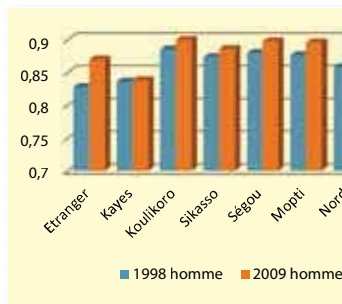
(1) Les migrants sont définis comme des personnes qui résident dans l'agglomération de Bamako mais qui sont nées soit dans une autre région du Mali soit à l'étranger. Ces derniers constituaient 4,6% de la population totale de Bamako en 1998 et 6,6% en 2009.

(2) La catégorie « autre » regroupe les unions libres, les divorcés et les veufs.

Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

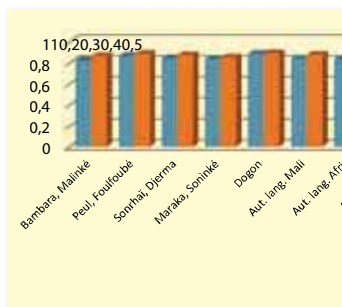


Graphique 1 – Taux d’emploi selon le sexe des hommes et les femmes (25-49 ans), en 1998 et 2009.



Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Graphique 2 : Taux d’emploi selon la langue maternelle, par région (25-49 ans), en 1998 et 2009.



(1) Le Nord regroupe les régions de Tombouctou, Gao et Kidal.

Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

## Distribution spatiale de la population, des taux d’emploi et de l’accessibilité aux infrastructures publiques au sein de l’agglomération de Bamako

Les répartitions par quartier des populations migrantes au sein de l’agglomération de Bamako en 1998 et 2009 montrent tout d’abord que les migrants se concentrent dans les quartiers périphériques de l’Ouest (cf. carte 2) : les migrants y représentent entre 30 et 50% des habitants. Il s’agit, au Sud, des quartiers localisés autour de la route de l’aéroport et, plus au Nord, des quartiers qui s’étendent le long de la route de Koulikoro. Inversement, les migrants sont les moins nombreux dans la partie Nord-Est de la ville, spécialement dans les quartiers centraux de cette zone. Par exemple, dans les quartiers centraux des communes II

et III de Bamako et de Kati, la part des migrants ne dépasse pas 20 %. En dynamique, les taux de migrants ont augmenté entre 1998 et 2009 essentiellement dans les quartiers périphériques à l'Ouest et au Sud de Bamako et tout autour de la ville de Kati.

Sur la carte 3, figurent les taux d'emploi des hommes natifs et migrants, âgés de 25 à 49 ans, en 2009, par quartier. C'est au centre de la capitale que les taux d'emploi des natifs sont les plus faibles. Il en est de même chez les migrants, mais dans une moindre mesure. C'est aussi dans le centre de Bamako que les niveaux d'éducation sont les plus élevés (carte non reproduite). Les faibles taux d'emploi pourraient donc provenir d'une concentration dans ces quartiers d'étudiants ainsi que de personnes au niveau d'éducation relativement élevé à la recherche d'un emploi et dont le salaire de réserve (les prétentions) est relativement élevé. On observe aussi que les taux d'emploi sont de loin les plus élevés (tant pour les natifs que pour les migrants) non pas dans les quartiers où les taux de migrants sont les plus faibles, mais au contraire dans ceux où les parts des migrants sont les plus élevées, c'est-à-dire essentiellement dans les quartiers périphériques.

Les cartes 4 des taux d'emploi des femmes par quartier sont différentes de celles des hommes. D'une certaine manière, elles en sont le miroir. C'est essentiellement au centre de Bamako que les taux d'emploi tant des natives que des migrantes sont les plus élevés tandis que, inversement, c'est plutôt dans les quartiers périphériques que les femmes travaillent le moins. Ces différences entre le centre et le reste de l'agglomération sont plus fortes pour les migrantes –qui travaillent en moyenne moins que les natives– que pour les natives. C'est donc dans les quartiers où les hommes travaillent le plus que les femmes travaillent le moins et dans les quartiers où les hommes travaillent le moins que les femmes travaillent le plus.

Ce résultat *a priori* surprenant peut sans doute s'expliquer par l'appariement des individus à travers le mariage d'une part, par la distribution spatiale des individus selon leur niveau d'éducation d'autre part et, enfin, par l'impact de l'éducation sur la participation au marché du travail des hommes et des femmes. Concernant l'appariement des époux, il est vraisemblable qu'il existe une corrélation positive non nulle entre l'éducation du mari et celle de son (ou de ses) épouse(s). On verra par ailleurs dans la section suivante que la distribution spatiale des individus éduqués n'est pas uniforme et qu'ils ont tendance à être plus nombreux dans les

quartiers centraux de Bamako. Il a été montré par ailleurs, à l'aide des mêmes données, que l'éducation a un impact positif sur la participation des femmes au marché du travail, et négatif sur celle des hommes (Hamman, 2013). Ces trois phénomènes permettent d'expliquer la relation qui apparaît négative entre les taux d'emploi des hommes et ceux des femmes et, partant, la distribution spatiale des taux d'emploi des deux sexes à Bamako.

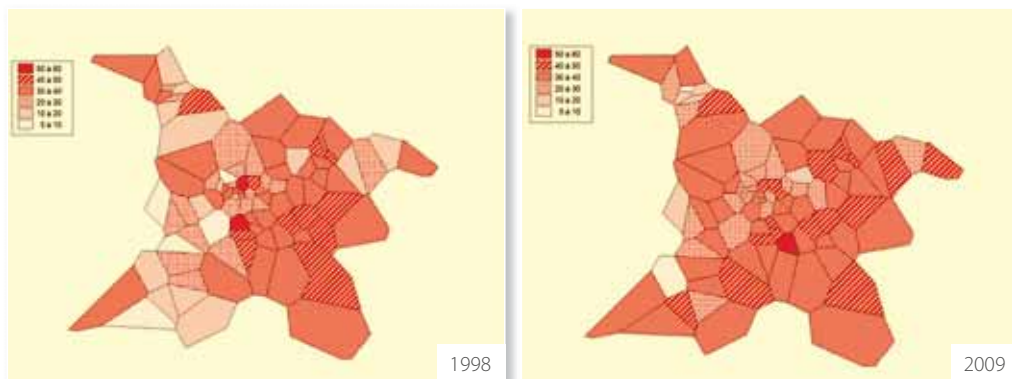
Le tableau 3 fournit quelques statistiques concernant l'accès aux biens publics tels que l'adduction à l'eau et l'électricité. Il est intéressant de constater qu'en moyenne, le statut migratoire du chef de ménage n'a pas d'incidence sur l'accès à l'eau ou l'électricité au sein de l'agglomération. Quel que soit ce statut, les ménages qui résident à Bamako ont, en moyenne, un accès à l'eau courante nettement supérieur à la moyenne nationale (39,0 % contre 12,2 %) ; il en va de même pour l'électricité (68,4 % contre 16,4 %). La disponibilité en infrastructures et services publics est d'ailleurs très probablement un facteur d'attractivité de la capitale. Cependant, selon le quartier de résidence, les niveaux d'accès à l'eau ou l'électricité sont très contrastés, comme l'attestent les cartes 5. Autant les habitants des communes II et III et de certains quartiers des communes I, IV, V et VI bénéficient de l'électricité dans une proportion de 80 à 100 %, autant les résidents des quartiers plus excentrés y ont nettement moins accès, les habitants des communes limitrophes étant les moins bien lotis. Les habitants du Mandé sont, par exemple, seulement 3 % à en bénéficier. Les inégalités d'accès à l'eau courante sont aussi importantes mais le contraste entre le centre de Bamako et les quartiers environnant est moins net que pour l'électricité, et c'est toujours dans les quartiers des communes environnantes que l'accès à l'eau est le moins fréquent.

Tableau 3 – Accès aux biens publics, 2009

Lieu de résidence	Proportion des ménages				
	avec robinet d'eau courante	s'approvisionnant à un puits ou forage	disposant de l'électricité	avec toilettes à chasse d'eau	avec latrines
Bamako	39,0 %	33,6 %	68,4 %	21,5 %	74,1 %
dont chef natif de Bamako	38,8 %	32,2 %	69,7 %	21,1 %	74,1 %
dont chef migrant	39,1 %	34,3 %	67,7 %	21,6 %	74,1 %
Ensemble du pays	12,2 %	72,6 %	16,4 %	8,7 %	68,5 %

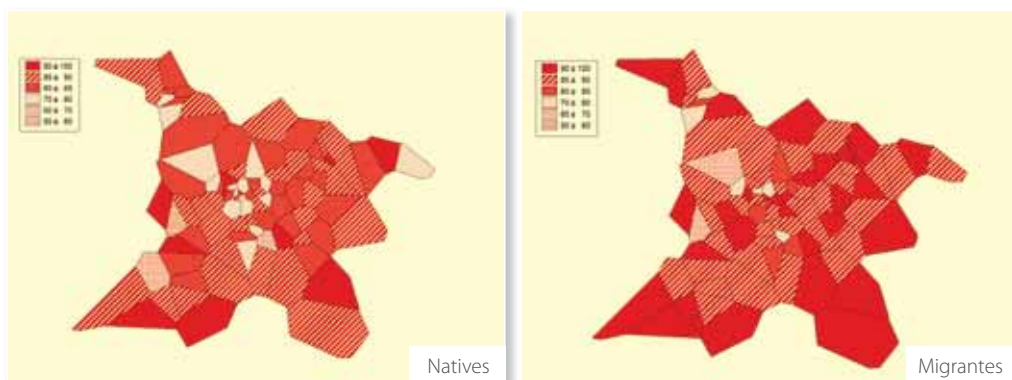
Sources : RGPH, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Carte 2 – Pourcentage de migrants par quartier



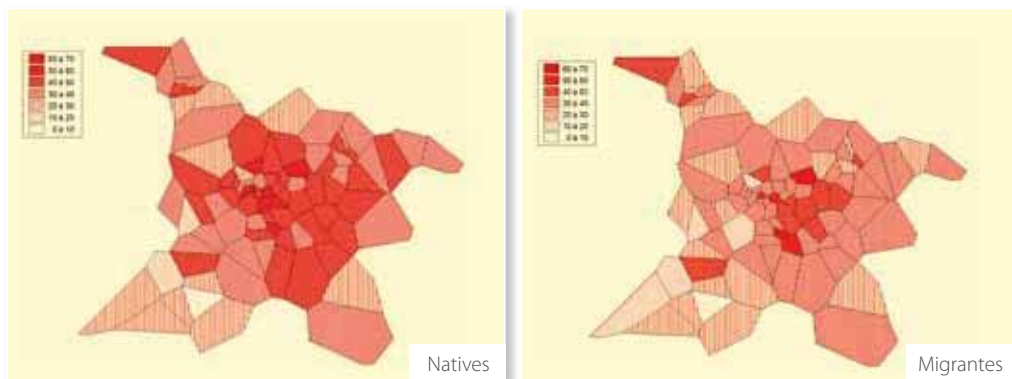
Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Carte 3 - Taux d'emploi, hommes natifs et migrants de 25 à 49 ans, 2009



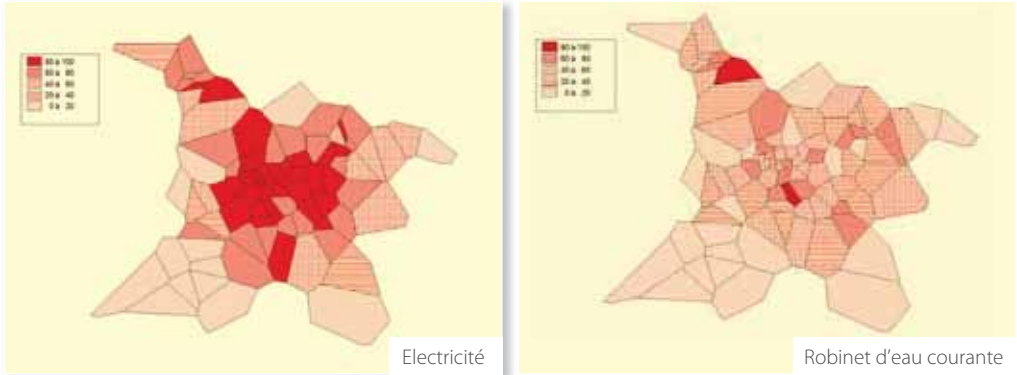
Sources : RGPH, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Carte 4 - Taux d'emploi, femmes natives et migrantes de 25 à 49 ans, 2009



Sources : RGPH, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Carte 5 – Pourcentage de ménages ayant accès à l'électricité ou à un robinet d'eau courante, 2009



Sources : RGPH, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

## Ségrégation spatiale

Le concept de ségrégation spatiale renvoie à la distribution des individus dans l'espace. Cette distribution peut en effet être plus ou moins uniforme, alors qu'une distribution qui résulterait d'une allocation aléatoire des individus dans l'espace produirait une distribution identique des caractéristiques quel que soit le niveau d'analyse. Ainsi, si la population A représente X% de la population de la ville et si la distribution est uniforme (absence de ségrégation), la population A devrait représenter X% de la population de chaque division administrative ou spatiale de la ville. Ce point de référence, utile pour la construction d'indicateurs, correspond bien entendu à une situation théorique, puisque l'on sait par avance que l'allocation des individus dans l'espace répond à différentes logiques, qu'elles soient sociales, économiques, familiales ou professionnelles. Mais ce sont précisément les écarts par rapport à cette situation théorique qui vont nous intéresser ici.

Ainsi, dans le cas de Bamako, comme dans toutes les villes du monde, la distribution spatiale de la population n'est pas uniforme. L'objectif de cette partie est de caractériser le degré de ségrégation spatiale en se concentrant sur trois caractéristiques : la région d'origine, le niveau d'éducation et la langue maternelle. Trois niveaux géographiques sont

ici considérés : la commune, le quartier, la section d'énumération<sup>332</sup>. Le tableau 4 ci-dessous indique le nombre moyen d'habitants que l'on trouve à chaque niveau dans les deux recensements :

Tableau 4 – Nombre moyen d'habitants de 15 à 64 ans par niveau d'analyse géographique.

	1998	2009
Commune	163 499	305 098
Quartier	29 261	58 120
Section d'énumération	1 395	1 359

Source : RGPH 1998 et RGPH 2009, calculs des auteurs.

L'analyse de la répartition spatiale à ces différents niveaux d'analyse s'appuie sur la comparaison entre la distribution des caractéristiques de la population au niveau agrégé (c'est-à-dire au niveau de l'agglomération de Bamako) avec la distribution de cette même caractéristique dans le lieu de résidence défini alternativement aux trois niveaux géographiques retenus (commune<sup>333</sup>, quartier, section d'énumération).

Le tableau 5 présente les résultats concernant la région de naissance. Huit régions sont considérées. La première rassemble les individus nés à l'étranger tandis que les suivantes correspondent aux différentes régions du Mali, moyennant une agrégation des régions de Tombouctou, Gao et Kidal en un seul ensemble intitulé «Nord». La première colonne indique que les individus nés à Bamako représentent 66 % de la population en 1998. Cette part est en baisse en 2009 puisque les «natifs» ne représentent alors plus que 62,3 % de la population de la ville. Concernant les autres régions d'origine, il apparaît que les migrants originaires de la région de Ségou constituent le deuxième groupe de Bamakois, après les natifs (7,1 % en 1998 et 7,7 % en 2009), tandis que ceux du Nord constituent le plus petit (2,7 % en 1998 et 2,2 % en 2009). Le groupe des migrants nés à l'étranger apparaît important et en croissance entre les deux années de recensement, de 4,6 à 6,6 %.

<sup>332</sup>Les sections d'énumération correspondent à un découpage de l'espace effectué lors des recensements pour faciliter le travail de collecte des agents recenseurs, en unités spatiales qui contiennent en moyenne environ 1300 habitants.

<sup>333</sup>Rappelons que pour certaines des communes limitrophes de la ville de Bamako, il s'agit seulement de certains de leurs quartiers adjacents aux communes de Bamako (cf. la section décrivant notre méthode).

Les trois colonnes suivantes indiquent la moyenne des proportions de la population originaire de la même région aux trois niveaux de voisinage. Ainsi, à la première ligne de la deuxième colonne, on peut lire que les individus nés à l'étranger résidaient en 1998 dans des communes où se trouvaient en moyenne 4,7 % d'individus nés à l'étranger. Cette valeur est très proche de la part de la population née à l'étranger dans l'ensemble de la ville de Bamako (4,6 %) ce qui suggère que la ségrégation de ces migrants au niveau des communes est inexistante. Les chiffres des deux colonnes suivantes indiquent néanmoins que plus la taille du voisinage diminue, plus la part des migrants nés à l'étranger augmente dans le voisinage. Ainsi, au niveau des sections d'énumération, cette part s'élève à 6,2%. Ce résultat est cohérent avec l'idée que les logiques qui président à la localisation géographique se jouent à des niveaux assez fins. Cette valeur reste néanmoins relativement proche de la valeur de référence, indiquant un niveau faible de ségrégation des populations migrantes nées à l'étranger<sup>334</sup>.

Tableau 5 – Distribution résidentielle de la population de Bamako selon la région d'origine.

	Pourcentage de la population de Bamako	Pourcentage de la population originaire de la même région		
		dans la commune de résidence	dans le quartier de résidence	dans la SE de résidence
1998				
Etranger	4.6	4.7	5.0	6.2
Kayes	5.2	5.3	5.9	7.3
Koulikoro	5.9	6.9	7.4	10.3
Sikasso	4.8	5.6	6.0	6.8
Ségou	7.1	7.3	7.8	13.2
Mopti	3.8	4.1	4.5	5.8
Nord	2.7	2.8	3.5	4.6
Bamako	66.0	66.2	66.7	68.7

<sup>334</sup>À titre de comparaison, on peut reprendre les chiffres de Borjas (1995) qui portent sur la ségrégation résidentielle aux Etats-Unis. Pour les populations originaires du Mexique, qui représentent 4,1% de la population totale du pays, le pourcentage de la population du quartier de résidence partageant la même origine s'élève à 50,3%, soit un taux plus de 12 fois plus élevé. Même lorsqu'on calcule les indicateurs de ségrégation uniquement sur les chefs de ménage pour éliminer le bruit induit par les enfants de migrants nés à Bamako, les indicateurs de ségrégation augmentent (pour la plupart des régions d'origine ils doublent) mais restent à des niveaux nettement inférieurs aux taux observés par Borjas dans le contexte américain.

	Pourcentage de la population de Bamako	Pourcentage de la population originaire de la même région		
		dans la commune de résidence	dans le quartier de résidence	dans la SE de résidence
2009				
Etranger	6.6	6.7	7.0	11.6
Kayes	4.9	5.2	5.7	7.2
Koulikoro	6.2	7.2	7.6	10.2
Sikasso	5.8	6.8	7.2	8.1
Ségou	7.7	8.1	8.5	9.6
Mopti	4.4	4.7	5.2	6.4
Nord	2.2	2.3	2.6	3.4
Bamako	62.3	62.7	63.2	65.0

Source : RGPH 1998 et RGPH 2009, calculs des auteurs.

Concernant les autres régions d'origine, il apparaît que la ségrégation des différentes populations de migrants internes est faible au niveau des communes et qu'elle augmente lorsque la taille du voisinage considéré diminue. Au niveau des sections d'énumération, la ségrégation apparaît la plus forte pour les populations originaires de Ségou en 1998 et pour celles de Koulikoro en 2009, année où elle est néanmoins plus faible que pour celle des populations nées à l'étranger. A l'inverse, les populations originaires de Kayes en 1998 et de Ségou en 2009 apparaissent les moins ségréguées.

La distribution de la population de Bamako selon le niveau d'éducation est présentée selon le même principe dans tableau 6. Quatre niveaux d'éducation sont considérés. Comme déjà souligné, le premier constat qui émerge est celui de la forte diminution de la proportion de la population n'ayant aucune éducation : elle passe en effet de 55,1 % en 1998 à moins de 40 % en 2009. En parallèle, la part des individus ayant un niveau primaire augmente significativement, de 26,1 à 41,6 %. En parallèle, la part des individus ayant un niveau secondaire diminue (de 16,6 % à 12,1 %) tandis que celle des individus ayant un niveau supérieur augmente (de 2,2 % à 6,7 %).

Concernant la ségrégation résidentielle, celle-ci apparaît nulle tant en 1998 qu'en 2009 pour les deux niveaux les plus faibles d'éducation



(aucune scolarisation, et primaire), quel que soit le niveau de voisinage considéré. Inversement, la ségrégation des populations les plus éduquées apparaît plus importante au niveau des sections d'énumération, notamment concernant les individus qui ont atteint le niveau supérieur. Leur part moyenne dans leur section de résidence s'élève ainsi à 4,8 % en 1998 (et 9,4 % en 2009) à rapporter à une part dans la population de 2,2 % en 1998 (et 6,7 % en 2009).

Tableau 6 – Distribution résidentielle de la population de Bamako selon le niveau d'éducation.

	Pourcentage de la population de Bamako	Pourcentage de la population ayant le même niveau d'éducation		
		dans la commune de résidence	dans le quartier de résidence	dans la SE de résidence
<b>1998</b>				
Néant	55.1	53.2	53.9	55.0
Primaire	26.1	25.0	25.2	26.0
Secondaire	16.6	16.9	18.3	19.9
Supérieur	2.2	2.2	3.3	4.8
<b>2009</b>				
Néant	39.7	36.3	36.7	38.1
Primaire	41.6	37.7	37.8	38.7
Secondaire	12.1	11.3	11.8	12.7
Supérieur	6.7	6.3	7.4	9.4

Source : RGPH 1998 et RGPH 2009, calculs des auteurs.

La dernière caractéristique considérée est celle de la langue maternelle. Les chiffres du tableau 7 indiquent qu'à l'exception du groupe de langue maternelle majoritaire (*bambara/malinké*), la plupart des populations ont tendance à se regrouper au niveau des sections d'énumération. C'est notamment le cas pour les groupes de langue maternelle *peul/foulfouldé* et *maraka/soninké* dont la proportion moyenne au niveau des S.E. de résidence s'élève en 1998 à plus du double de la part que représente cette population dans la population de Bamako. La ségrégation spatiale n'est cependant pas complètement stable puisqu'en 2009, les populations de langue maternelle *dogon* apparaissent plus concentrées que les populations de langue maternelle *peul/foulfouldé*. La ségrégation du groupe de *maraka/soninké* se maintient néanmoins à un niveau élevé.

Tableau 7 – Distribution résidentielle de la population de Bamako selon la langue maternelle.

	Pourcentage de la population de Bamako	Pourcentage de la population partageant la même langue		
		dans la commune de résidence	dans le quartier de résidence	dans la SE de résidence
<b>1998</b>				
Bambara, Malinké	69.1	64.2	64.6	65.8
Peul, foulfouké	4.4	4.4	5.8	9.8
Sonrhai, Djerma	3.4	3.2	3.8	5.1
Maraka, Soninké	4.3	4.7	6.2	9.2
Dogon	2.3	2.4	2.8	4.4
Autre langue Mali	14.6	13.7	14.0	14.8
Autre langue Afrique	0.5	0.6	0.7	1.5
Autre langue	1.3	1.3	1.6	7.1
<b>2009</b>				
Bambara, Malinké	76.7	70.2	70.5	72.0
Peul, foulfouké	4.3	4.2	4.5	7.0
Sonrhai, Djerma	3.3	3.2	3.6	5.1
Maraka, Soninké	5.4	5.9	7.2	11.0
Dogon	3.2	3.2	3.7	5.7
Autre langue Mali	5.4	5.2	5.7	7.9
Autre langue Afrique	0.7	0.7	0.9	1.9
Autre langue	1.1	1.1	1.5	7.9

Source : RGPH 1998 et RGPH 2009, calculs des auteurs.

La ségrégation paraît par ailleurs particulièrement forte pour les populations de langue maternelle non malienne<sup>335</sup>. Bien qu'il s'agisse de groupes hétérogènes, leur concentration au niveau des sections d'énumération de résidence est plus de trois fois supérieure à leur part dans la population de Bamako pour le groupe de langue maternelle africaine et plus de 7 fois pour le groupe de langue maternelle non africaine. S'agissant là aussi de groupes très minoritaires, ce résultat n'est pas très surprenant.

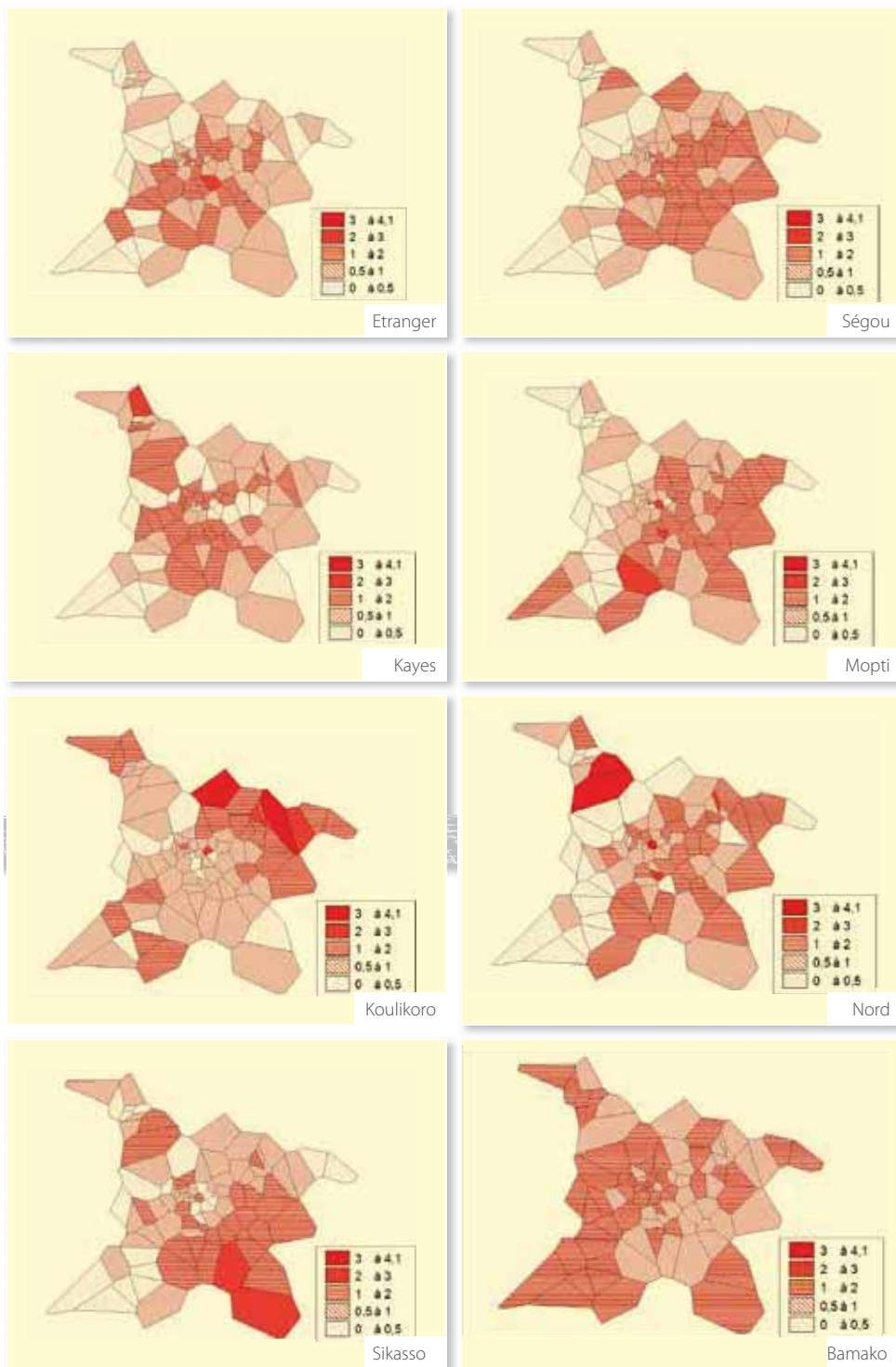
<sup>335</sup>La région d'origine et la langue maternelle ne se recoupent pas nécessairement pour ces populations. En effet, parmi les individus nés à l'étranger, un certain nombre sont de langue maternelle malienne.

Bien que la ségrégation résidentielle n'apparaisse pas très significative en moyenne pour la plupart des groupes au niveau de l'agglomération de Bamako, il n'en demeure pas moins qu'elle est susceptible de varier d'un quartier à l'autre. On peut ainsi avoir une certaine hétérogénéité entre quartiers, certains ayant des concentrations plus fortes de telle ou telle population.

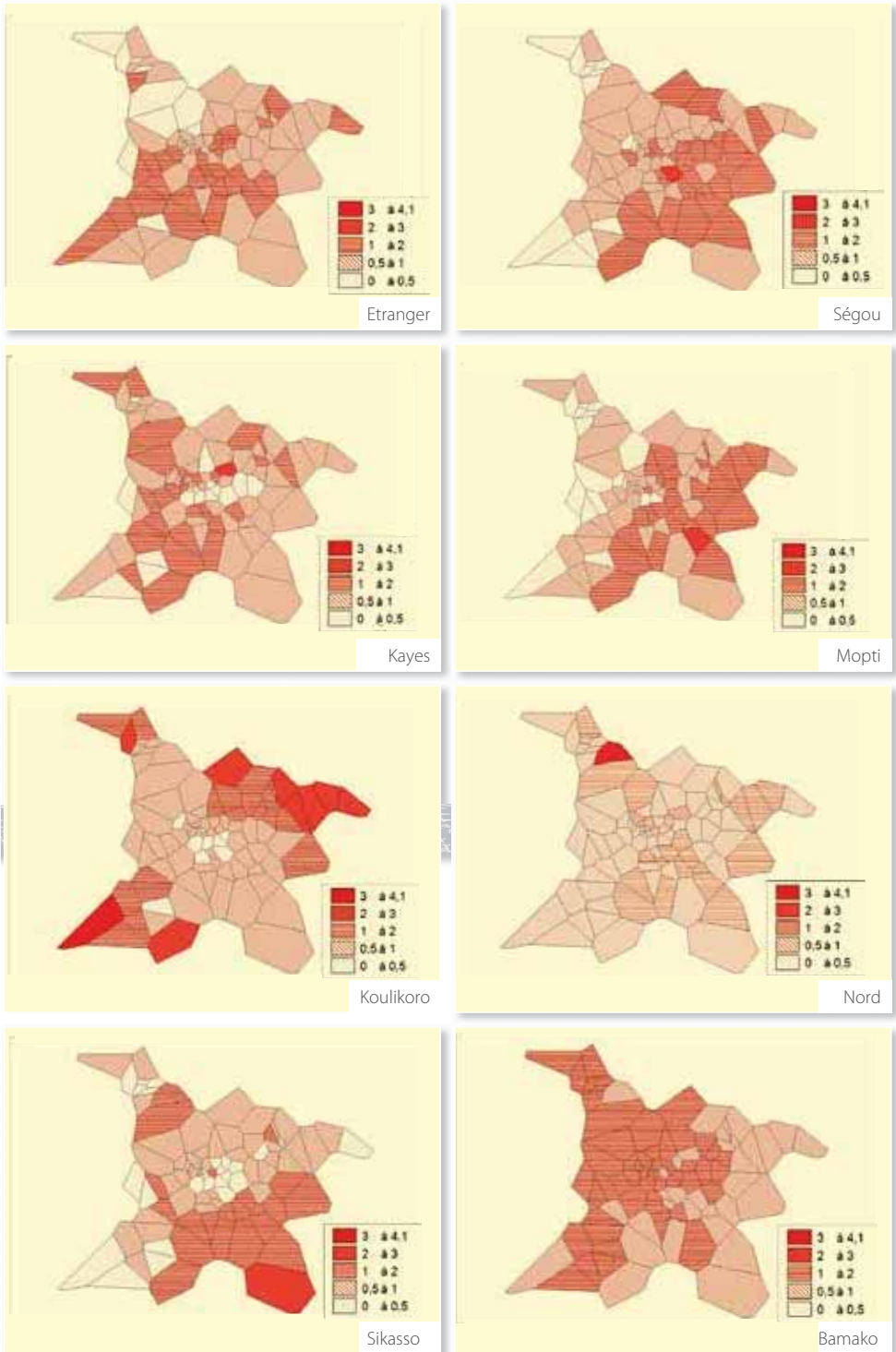
Une autre manière d'appréhender la ségrégation résidentielle consiste donc à mesurer la proportion de la population de chaque groupe qui vit dans une «enclave», définie comme une section d'énumération dans laquelle la proportion d'individus ayant une caractéristique donnée est au moins deux fois supérieure à la proportion dans la population générale.

Les résultats selon cet indicateur sont présentés dans le tableau 8. Ils sont globalement cohérents avec ceux obtenus précédemment. La ségrégation est nulle pour les groupes majoritaires : natifs de Bamako, sans éducation, de langue maternelle Bambara ou Malinké. La ségrégation est en revanche relativement élevée pour certains groupes, notamment les plus minoritaires. Ainsi, du point de vue de la région d'origine, plus de 28 % des individus originaires d'une des trois régions du Nord, vivent dans une section d'énumération où ils représentent plus de 2 fois leur part au niveau global. Ce taux apparaît stable entre les deux recensements. A l'inverse, les populations originaires de Ségou apparaissent faiblement ségrégués, leur part vivant dans une «enclave» passant de 12 à 8 % entre les deux recensements.

Carte 6 – Ségrégation spatiale selon la région d'origine 1998



Carte 7 – Ségrégation spatiale selon la région d'origine 2009



Sources : RGPH, 2009 INSTAT, calcul des auteurs.

Tableau 8 – Pourcentage de la population vivant dans une enclave

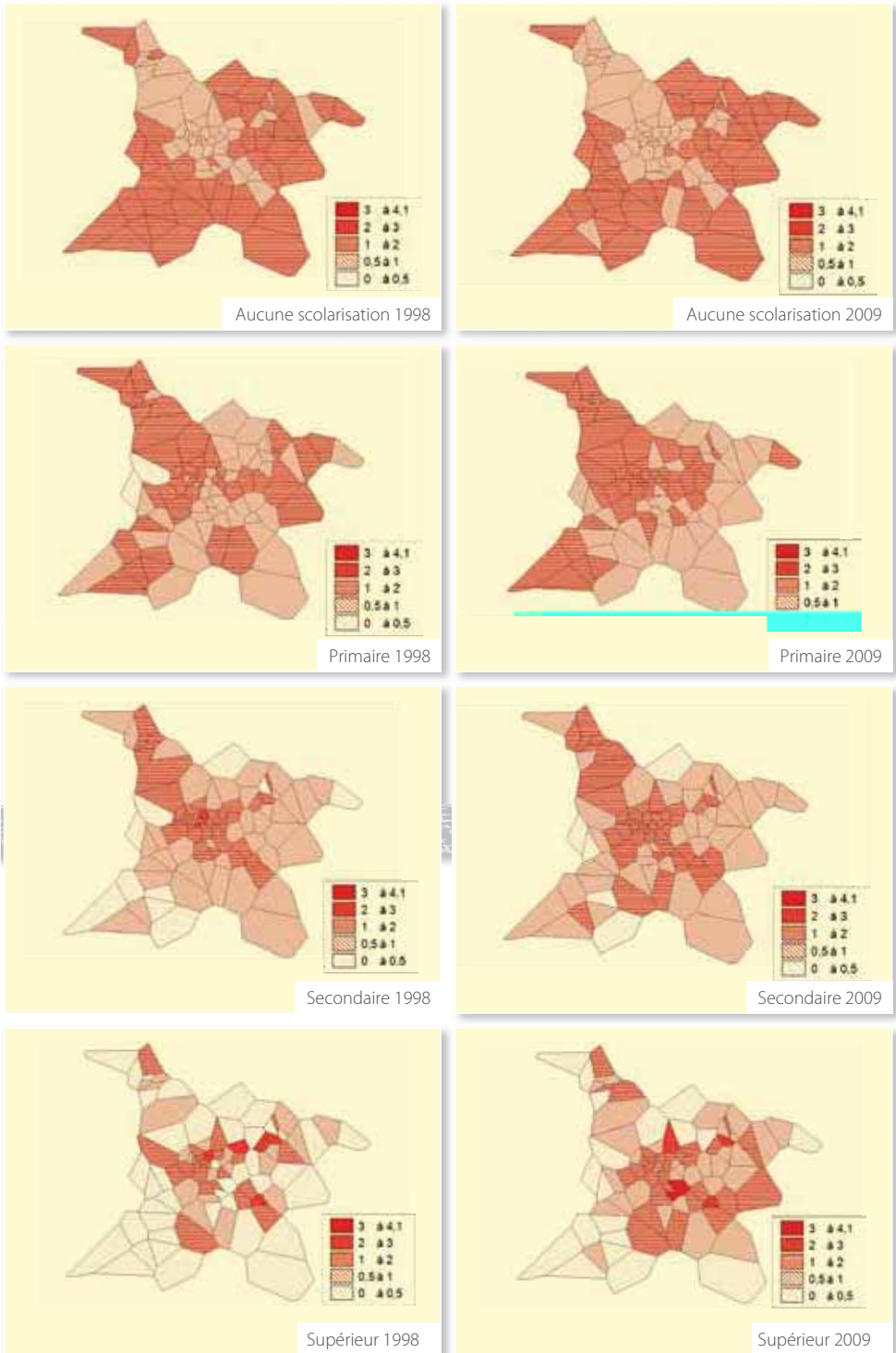
	1998	2009
<b>Région de naissance</b>		
Etranger	13.4	14.5
Kayes	19.5	19.0
Koulikoro	23.8	21.6
Sikasso	22.7	18.4
Ségou	12.1	8.1
Mopti	22.7	21.7
Nord	28.8	28.4
Bamako	0.0	0.0
<b>Niveau d'éducation</b>		
Néant	0.0	0.3
Primaire	0.0	0.0
Secondaire	7.9	2.0
Supérieur	42.8	24.8
<b>Langue maternelle</b>		
Bambara, Malinké	0.0	0.0
Peul, foulfouldé	27.2	30.7
Sonrhai, Djerma	28.6	33.6
Maraka, Soninké	45.6	45.4
Dogon	42.4	37.0
Autre langue Mali	1.6	25.7
Autre langue Afrique	62.0	58.7
Autre langue	43.3	52.6

Source : RGPH 1998 et RGPH 2009, calculs des auteurs.

Concernant le niveau d'éducation, plus de 40 % des individus ayant un niveau d'éducation supérieur vivaient en 1998 dans une section d'énumération où leur proportion était plus de deux fois supérieure à leur part dans la population de Bamako. Enfin, concernant les groupes définis selon leur langue maternelle, la ségrégation apparaît relativement importante pour tous les groupes non majoritaires, notamment pour le groupe de langue *maraka/soninké* dont 45% vit dans des sections d'énumération où leur proportion est plus

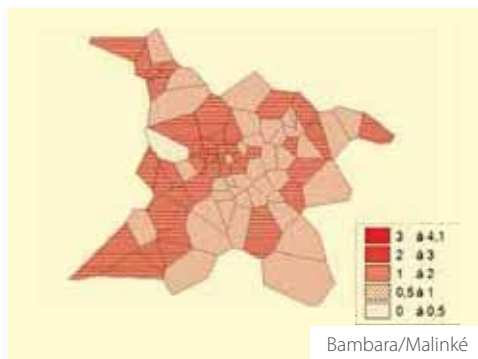


Carte 8 – Ségrégation spatiale selon le niveau d'éducation

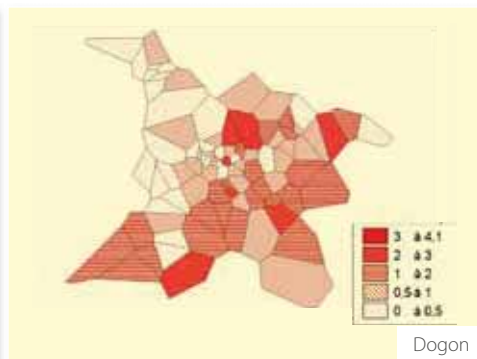


Sources : RGPH, 1998, 2009 INSTAT, calcul des auteurs

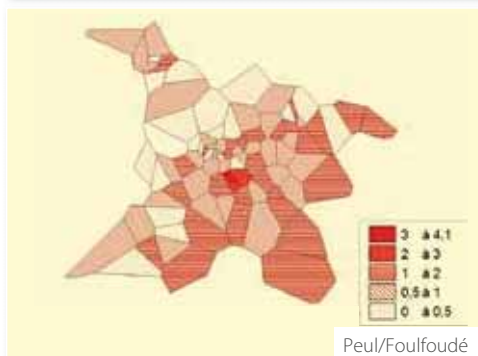
Carte 9 – Ségrégation spatiale selon la langue maternelle 1998



Bambara/Malinké



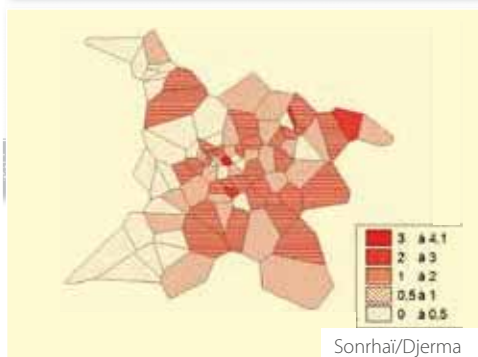
Dogon



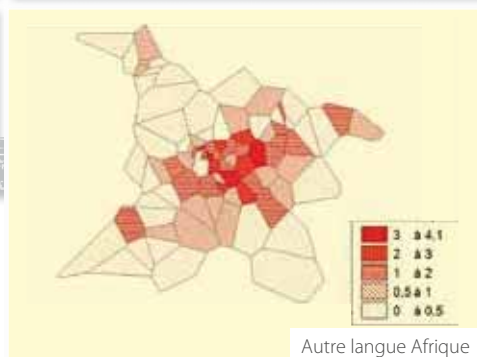
Peul/Foulfoude



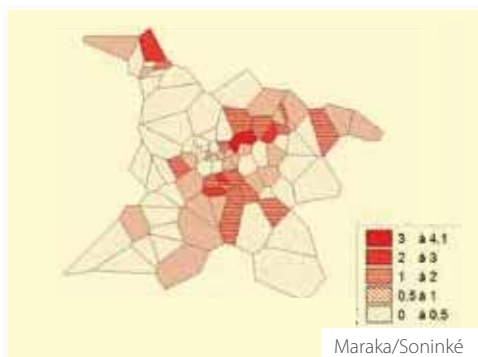
Autre langue Mali



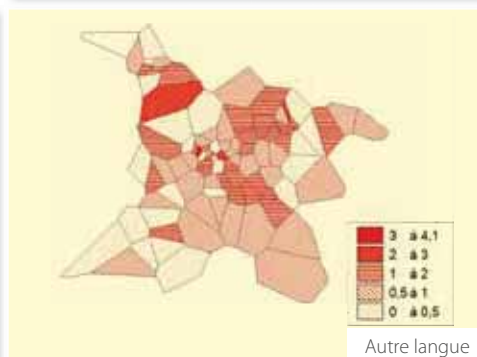
Sonhaï/Djerma



Autre langue Afrique



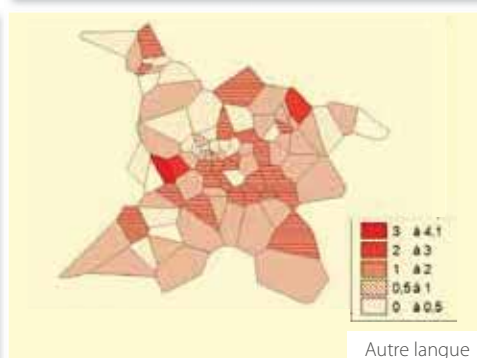
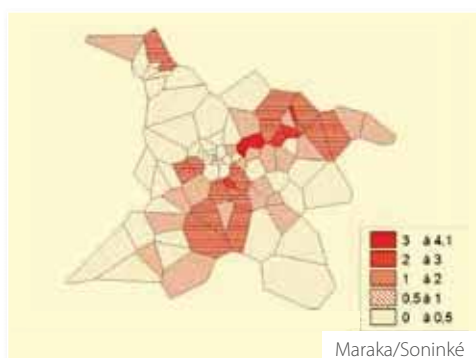
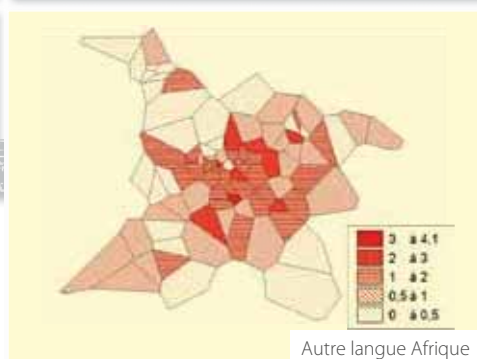
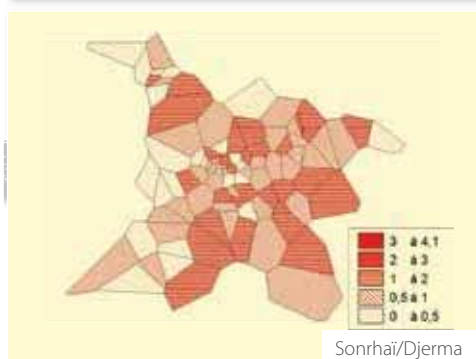
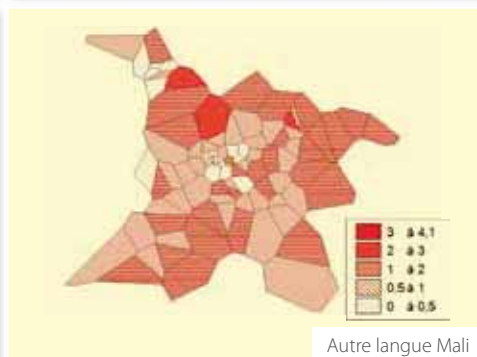
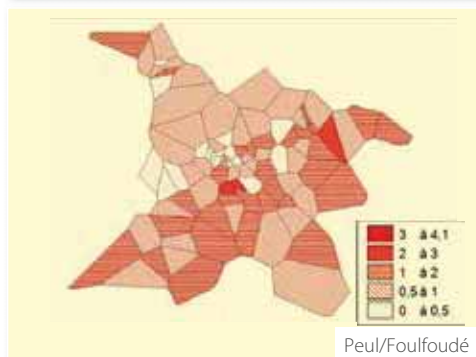
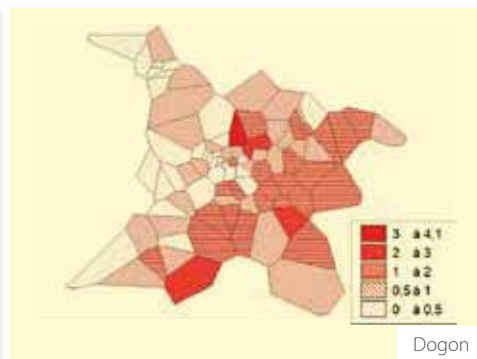
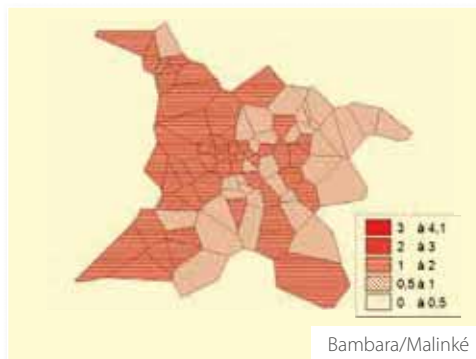
Maraka/Soninké



Autre langue



Carte 10 – Ségrégation spatiale selon la langue maternelle 2009



de plus de deux fois supérieure à leur part dans la population de Bamako. Cette proportion apparaît également très élevée pour les groupes de langue maternelle non malienne, atteignant 58,7 % pour les groupes de langue africaine (et 52,6 % pour les langues non africaines) en 2009.

Enfin, l'hétérogénéité géographique de la ségrégation résidentielle peut être appréhendée à travers des cartes qui représentent au niveau des quartiers le degré de ségrégation selon les différentes dimensions analysées ci-dessus : région de naissance, éducation, langue maternelle. En effet, même si la ségrégation apparaît relativement faible au niveau de la ville, elle peut varier d'un quartier à un autre. La construction de cartes de ségrégation vise ainsi à déterminer s'il existe une répartition spatiale particulière de la ségrégation. L'indicateur que nous avons choisi de représenter est le rapport entre la proportion des individus de chaque groupe dans le quartier de résidence et la proportion au niveau de l'agglomération de Bamako. Si la population était répartie de manière uniforme dans toute l'agglomération de Bamako, ce rapport serait égal à 1 dans tous les quartiers. Inversement, plus la valeur de ce rapport s'éloigne de un, plus la ségrégation est forte. Ces résultats sont indiqués pour chacune des dimensions considérées jusqu'ici.

Concernant les régions de naissance, les cartes mettent en évidence des phénomènes de concentration spatiale qui reflètent dans une certaine mesure la géographie du pays et les axes routiers qui connectent Bamako au reste du pays (Cartes 6 et 7). C'est notamment le cas pour les migrants originaires de la région de Sikasso qui sont plus concentrés dans les quartiers Sud de la ville. A l'inverse, les migrants des régions de Mopti et de Ségou sont plus concentrés dans les quartiers Est de Bamako. Les migrants originaires de la région de Koulikoro sont plus concentrés dans les quartiers Nord, tandis que les migrants originaires de la région de Kayes sont plus concentrés dans les quartiers Ouest. Cette répartition spatiale particulière, qui apparaît relativement stable dans le temps, est cohérente avec les routes par lesquelles arrivent à Bamako les migrants des différentes régions et indique que les migrants restent en majorité dans les quartiers les plus proches de la voie d'accès à leurs régions d'origine.

La seconde dimension dont nous analysons la répartition spatiale est le niveau d'éducation (Carte 8), toujours à travers l'indicateur présenté ci-dessus : le rapport entre la proportion des individus de chaque groupe dans le quartier de résidence et la proportion au niveau de l'agglomération de Bamako. Les cartes mettent en évidence que les individus n'ayant reçu aucune éducation (et qui représentent 39,7% de la population de l'agglomération de Bamako en 2009) sont plus concentrés dans les quartiers périphériques du Sud et du Nord-Ouest. La répartition du groupe des individus ayant reçu une éducation primaire est légèrement différente. En effet, ces individus sont également plus concentrés dans les quartiers périphériques, mais plutôt du Nord-Est de l'agglomération. La concentration spatiale des individus qui ont atteint le niveau secondaire ou supérieur est proche. Ces deux groupes sont en effet principalement concentrés dans les quartiers du centre. Ces répartitions apparaissent relativement stables au cours du temps.

La dernière dimension analysée est la langue maternelle (cartes 9 et 10). Sa répartition spatiale est plus difficile à analyser car aucun motif n'apparaît clairement<sup>336</sup>. Les individus de langue *bambara* – très largement majoritaires puisqu'ils représentent en 2009 plus de 77 % de la population de l'agglomération – sont néanmoins plus concentrés dans les quartiers du centre et du Nord-ouest. Concernant les quatre autres groupes importants de langue, des concentrations élevées – c'est-à-dire supérieures à 2 voire à 3 – apparaissent dans certains quartiers. Il est donc probable que des phénomènes de concentration très localisés soient à l'œuvre sans qu'il soit possible à ce niveau d'analyse de les expliquer par des phénomènes de relégation des populations les moins éduquées dans les quartiers périphériques (à l'œuvre pour l'éducation) ou par la géographie malienne (à l'œuvre pour les régions de naissance).

---

<sup>336</sup>Il faut noter que la corrélation entre région de naissance et langue n'est pas parfaite.

## Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes attachées à décrire les principales caractéristiques socio-économiques des habitants de l'agglomération de Bamako. Alors que les migrants représentent plus d'un tiers de la population de la capitale, il apparaît qu'ils ont des caractéristiques bien distinctes de celles des natifs. Ils sont, par exemple et en moyenne, plus âgés et moins éduqués. Tandis que les migrants hommes ont un taux d'emploi supérieur aux natifs, les femmes migrantes ont un moindre accès au travail que les natives. Les principales régions pourvoyeuses de migrants sont les régions de Ségou, Koulikoro et Sikasso. La part des étrangers est en augmentation, les migrants en provenance de l'étranger constituant dorénavant la deuxième communauté de migrants après ceux qui proviennent de Ségou, tandis que la part des migrants de Kayes est en diminution depuis 1998. Les migrants résident principalement à l'Ouest de l'agglomération dans des quartiers où les taux d'emplois sont les plus élevés mais où les connexions à l'eau ou à l'électricité sont nettement moins courantes qu'au centre de la ville.

Même si les migrants résident plus dans les quartiers périphériques, la configuration de la ville reste celle d'une agglomération assez homogène spatialement. La ségrégation spatiale selon l'origine, la langue maternelle voire le niveau d'éducation ne s'observe pas au niveau des quartiers, mais seulement à une échelle plus fine. Elle reste cependant assez faible comparativement, par exemple, à ce qu'elle est dans les villes américaines ; et elle n'est observée que pour des groupes minoritaires, tels que les populations de langue maternelle non malienne ou les personnes éduquées. Enfin, la ségrégation spatiale reflète d'une part et dans une certaine mesure l'implantation des migrants originaires des différentes régions dans les quartiers connexes aux axes routiers qui relient la capitale aux principales villes des autres régions du Mali, et, d'autre part, des phénomènes de relégation des populations les moins éduquées (et donc les plus pauvres) dans les quartiers périphériques.

Toutefois, même si les vagues migratoires vers Bamako sont importantes et expliquent en partie son expansion territoriale, la capitale reste une ville relativement homogène spatialement au vu des niveaux de ségrégation calculés. Cela est certainement lié aux mobilités résidentielles des natifs dont certains, en quête d'espaces plus vastes que ceux qu'ils avaient dans leur quartier initial, viennent

s'établir dans les quartiers périphériques, tandis que certains migrants s'installent au centre dans les logements restés vacants. Cela ne veut cependant pas dire que ces mouvements ne génèrent pas de conflits d'accès aux terrains (Durand-Lasserve *et al.*, 2013), ou qu'ils n'engendrent pas des poches de pauvreté et de richesse. De même, en l'état actuel de ce travail, on ne peut estimer de manière précise des phénomènes d'exclusion de certains sous-groupes résidentiels du fait d'un environnement tant social que géographique peu favorables. Des travaux plus approfondis seront nécessaires pour répondre à cette dernière question.

## Bibliographie

Beauchemin, C. et P., Bocquier, (2004), Migration and Urbanisation in Francophone West Africa : An Overview of the Recent Empirical Evidence, *Urban Studies*, 41(11), 2245-2272.

Bernard C., S. Mesplé-Somps et G., Spielvogel, (2012), *Taille des villes, urbanisation et spécialisations économiques, une analyse sur micro-données exhaustives des 10 000 localités maliennes*, document de travail AFD n°130 et document de travail DIAL n°2012/17.

Bertrand, M., (2011), *De Bamako à Accra, mobilités urbaines et ancrages locaux en Afrique de l'Ouest*, Karthala, Paris, 376 p.

Bocquier, P. et S., Traoré, (2000), *Urbanisation et dynamique migratoire en Afrique de l'Ouest : la croissance urbaine en panne*, L'Harmattan, Paris.

Borjas, G., (1995), Ethnicity, Neighborhoods, and Human-Capital Externalities, *American Economic Review*, 1995, 85(3), 365-90.

Boyer, F., (2010), Croissance urbaine, statut migratoire et choix résidentiels des Ouagalais : vers une insertion urbaine ségréguée ? *Revue Tiers Monde*, 2010/1 n° 201, p. 47-64. DOI : 10.3917/rtm.201.0047

Cary, P. et S., Fol, (2012), Introduction : les métropoles face aux dynamiques de ségrégation et de fragmentation, *Géographie, économie, société*, 2(14), 113-126.

Cisse, P. et I., M. Doumbia, (2012), *RGPH 2009, analyse des résultats définitifs : Migration*, Instat, décembre, 156 p.

Durand-Lasserve, A. ; M., Durand-Lasserve et H., Selod, (2013), *A systemic analysis of land markets and land institutions in West-African cities: rules and practices, the case of Bamako, Mali*. World Bank Policy Research Working Paper 6687.

Farvacque, C. ; A., Casalis ; M., Diop et C., Egho , (2007), *Development of the cities of Mali*, World Bank Africa Region Working Paper Series Number 104a.

Hamman, S., (2013), *The assimilation and position of the internal migrants into the labour market of Bamako*, Master Thesis, Paris School of Economics, Master Public Policy and Development, 2012/2013.

Lessault, D. et C., Imbert, (2013), Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar (Sénégal), *Cybergeog : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 662, mis en ligne le 17 décembre 2013, <http://cybergeog.revues.org/26146?lang=en>.

Mesplé-Somps, S. ; H., Selod ; G., Spielvogel et B., Blankespoor, (2014), *Urbanisation et croissance dans les villes du Mali*, chapitre précédent dans ce même volume.

Morin, R. et A-M., Séguin, (1997), La Banque mondiale et les politiques urbaines: le cas de Bamako, Mali, *Canadian Journal of Development Studies / Revue canadienne d'études du développement*, 18(1), 23-47, DOI: 10.1080/02255189.1997.9669693.

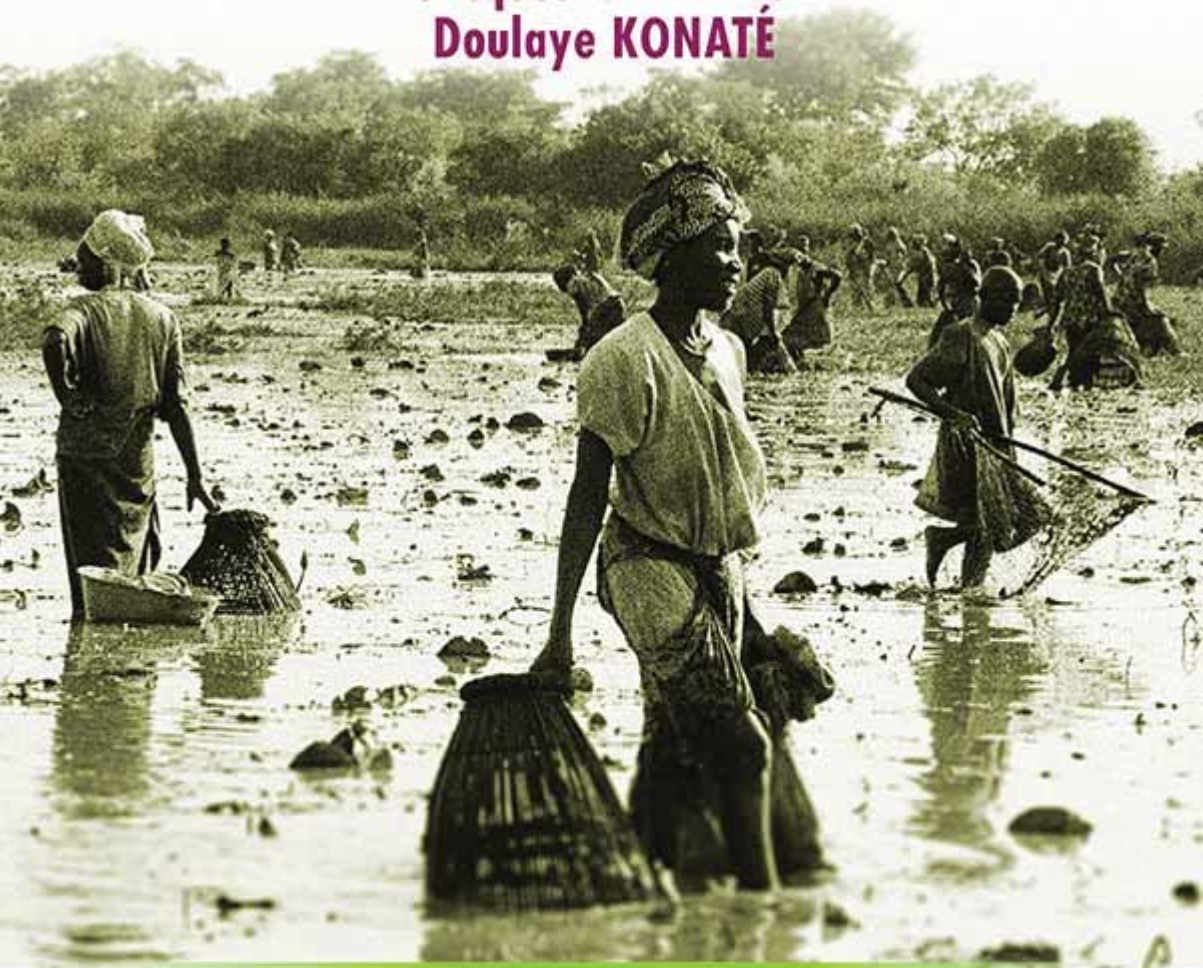
Potts, D., (2009), The Slowing of Sub-Saharan Africa's Urbanization: Evidence and Implications for Urban Livelihoods, *Environment and Urbanization*, 2009, 21, pp. 253-259.

Nordman, C. J. ; A.-S., Robilliard et F., Roubaud, (2011), Gender and ethnic earnings gaps in seven West African cities, *Labour Economics*, 18 (S1), pp. S132-S145.

Topa, G. et Y., Zenou, (2014), Neighborhood versus network effects, in G. Duranton, V. Henderson and W. Strange (Eds.) *Handbook of Regional and Urban Economics*, vol. 4, (forthcoming).

# LE MALI CONTEMPORAIN

Sous la direction de  
**Joseph BRUNET-JAILLY**  
**Jacques CHARMES**  
**Doulaye KONATÉ**





*Avec un grand merci à Bruno Sicard*

Collection " L'Afrique se raconte "

Crédit photo couverture : Mamadou Nansiamama Konaté

© 2014 Editions Tombouctou  
ISBN : 978 - 99952 - 53 - 16 - 5

© 2014 IRD  
ISBN : 978 -2 - 7099 - 1831 - 2

Tous droits réservés pour tous pays  
Dépôt légal : décembre 2014

# LE **MALI** CONTEMPORAIN

Sous la direction de  
**Joseph BRUNET-JAILLY**  
**Jacques CHARMES**  
**Doulaye KONATÉ**